



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 6 octobre 2021

Projet de Loi de Finance 2022 : où sont les milliards promis par F. Vidal ?

Lors de la présentation du Projet de Loi de Finance 2022 (PLF) le 22 septembre dernier, Bruno Lemaire annonçait une augmentation de 700 millions pour le budget de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) : 114 millions pour la rémunération des personnels, 131 millions pour l'ANR, 127 millions pour le budget des universités, plusieurs millions pour soutenir les étudiant·e·s... Selon le ministre de l'économie, ces millions "consacrent (...) l'engagement du gouvernement en faveur de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche"... mais derrière ces millions se cachent en réalité un investissement bien creux dans l'ESR.

Car à la lecture détaillée du PLF 2022, on constate surtout que le budget des différents programmes pour l'ESR passe de 13,9 milliard à 14,16 milliard, soit une augmentation de 1,8%.... soit exactement le chiffre de l'inflation pour cette année. Si certains programmes sont en augmentation, ce sont principalement les programmes dédiés au financement de la recherche privée. La crise sanitaire a pourtant révélé que l'investissement public dans le privé français n'avait pas permis de produire des vaccins par exemple quand dans le même temps la perte de financement de recherche dans le public avait asséché des programmes de recherche pourtant primordiaux.

Les créations de postes bénéficieraient par ailleurs notamment à l'HCERES, c'est-à-dire à des emplois d'évaluation des universités et des politiques de recherche, loin du quotidien d'enseignement et de recherche et de la proximité avec les étudiant·e·s. Si le MESRI souligne que les chaires juniors « a du succès », ceci n'est que la conséquence de l'absence de perspective stable et d'emplois de titulaires pour les milliers de jeunes précaires de l'ESR.

Ces millions présentés fièrement par le gouvernement masquent en réalité un budget de l'ESR quasi-constant et qui ne prend absolument pas la mesure de la crise de l'ESR et des milliers d'étudiant·e·s qui y entrent. Les 34 000 places créées artificiellement juste avant l'été et sans créations nettes de postes n'en sont que l'illustration.

Pour SUD éducation il est temps qu'un véritable plan d'urgence soit mis en place dans l'ESR : création de 10 universités, 9000 postes d'enseignant·e·s en plus, la titularisation de tou·te·s les précaires (vacataires, biatss...) qui font tourner l'université, un salaire étudiant pour combattre la misère et la pauvreté... Vidal avait promis 5 milliards d'euros pour l'ESR, cette première loi de finance n'annonce rien de bon pour la suite.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

